



COMMISSION DE L'UNION  
AFRICAINNE



NATIONS UNIES  
**COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR  
L'AFRIQUE**

## COMMUNIQUE DE PRESSE COMMUN

### ***Les experts africains discutent des moyens de surmonter la crise***

**Le Caire, 04 juin 2009** - Les experts africains de l'économie, réunis dans le cadre de la deuxième réunion annuelle UA-CEA, qui se tient au Caire du 2 au 5 juin courant, ont consacré toute la journée du mercredi 3 juin à l'examen des mesures à prendre pour faire face à la crise.

Les débats, axés sur le renforcement des politiques budgétaires au service de la mobilisation des ressources intérieures, ont porté sur un large éventail de sujets, allant de la bonne gouvernance à la théorie des jeux.

Les experts se sont penchés sur les moyens d'utiliser de façon optimale la politique budgétaire en temps de crise, de mieux tirer parti de l'aide publique au développement pour mobiliser les ressources intérieures, d'intégrer l'Afrique dans l'économie mondiale sans amputer les recettes fiscales ou compromettre le développement industriel et de gérer plus efficacement le revenu des ressources naturelles.

Un des experts a rappelé que la récession était pratiquement inéluctable, citant l'éminent économiste américain John Bates Clark, qui, en 1898, a dit que ses contemporains voyaient les cycles économiques comme les anciens Égyptiens considéraient les crues du Nil : un phénomène récurrent, d'une importance vitale mais qu'on ne s'expliquait pas.

En d'autres termes, crises et récessions ponctuent la vie économique sans que l'on sache très bien comment les empêcher. Il reste que les économistes ont mis au point un arsenal d'outils pour amortir leur impact, et la politique budgétaire en fait partie.

Les experts ont pris connaissance du document phare de la réunion, consacré au rôle que la politique budgétaire peut jouer, à court terme, pour faire face à la turbulence des marchés et à la récession et, à long terme, pour stimuler l'investissement et la croissance économique.

Or, beaucoup de pays africains ne peuvent pas se permettre d'accroître leurs dépenses publiques pour contrecarrer les effets de la récession, et ont plutôt tendance à les réduire. La raison en est que bon nombre d'entre eux sont tributaires des recettes d'exportation, des taxes sur les échanges, des investissements étrangers directs, des transferts de fonds et de l'aide publique au développement, autant de sources qui, en période de récession, tendent à se tarir. De plus, l'Afrique a plus de mal que jamais à emprunter sur les marchés internationaux de capitaux.

Les experts ont cité en exemple un pays africain où un fonds de stabilité a été créé pendant la flambée des cours des matières premières, grâce auquel il peut aujourd'hui continuer à financer ses dépenses publiques alors que le cours du pétrole a chuté.

Compte tenu du fossé qui sépare les besoins d'investissement des ressources disponibles, les débats ont inévitablement porté sur la fiscalité. Il a été fait valoir qu'une meilleure politique fiscale permettrait de mobiliser les ressources intérieures et donnerait ainsi aux gouvernements une plus grande marge de manœuvre quant à leurs choix de développement, en évitant les conditionnalités qui pèsent généralement sur les ressources extérieures.

En Afrique, les impôts sont loin de produire autant de recettes qu'ils le devraient. Les rentrées pourraient être accrues en améliorant l'administration des impôts et en élargissant l'assiette fiscale. Il faudrait ainsi inclure davantage de taxes foncières dans la base d'imposition et prélever des impôts sur le secteur informel de l'économie qui, dans de nombreux pays, est loin d'être négligeable. De telles mesures iraient dans le sens de la bonne gouvernance, pour autant que les recettes fiscales soient dépensées en toute transparence.

Le renforcement des institutions financières nationales permettrait d'accroître l'épargne et de dégager des ressources pour financer l'investissement. Si les États émettaient des obligations à long terme et accordaient des garanties sur un certain nombre de prêts bancaires, les banques locales courraient moins de risques, ce qui les inciterait à consentir des prêts de longue durée.

La réunion du Comité d'experts, qui s'est ouverte le 2 juin 2009, se terminera le 5. Les experts formuleront des recommandations qu'ils soumettront, pour examen et adoption, à la Conférence des ministres prévue les 6 et 7 juin 2009 au Caire, Égypte.

### **Les journalistes sont invités à couvrir l'événement.**

Pour organiser des entretiens, appeler Mme Esther Azaa, au numéro suivant au Caire :

Tél. : 01-44-77-82-39

Mél. : [esthertankou@yahoo.com](mailto:esthertankou@yahoo.com)

Site Web de la conférence : <http://www.uneca.org/cfm/2009/>

*Publié conjointement par :*

Le Service d'information et de communication de la CEA

P.O. Box 3001

Addis-Abeba

Éthiopie

Tél.: 251-11-551-5826

Télécopie: 251-11-551-0365

Mél.: [ecainfo@uneca.org](mailto:ecainfo@uneca.org)

Site Web: [www.uneca.org](http://www.uneca.org)

*et*

La Division de l'information et de la communication de l'Union africaine

P.O. Box 3243

Addis-Abeba

Éthiopie

Tél.: 251-11-551-7700, poste 236

Télécopie: 251-11-551-1299

Mél.: [dinfo@africa-union.org](mailto:dinfo@africa-union.org)

Site Web: [www.africa-union.org](http://www.africa-union.org)